

DGFIP :

L'actualité est toujours dominée à la DGFIP par la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité malgré l'avis des personnels consultés lors de votations organisées sur le terrain.



L'attitude adoptée par l'administration centrale consistant à déléguer le pilotage au niveau local rend inopérant et improductif le boycott des instances nationales, et conduit à des disparités locales et des inflexions plus ou moins marquées des projets initiaux. Dans ce contexte les intersyndicales nationales et locales ont continué de sensibiliser les élus à la réalité cachée de cette réorganisation, qui se fait dans le cadre de suppression d'emplois et qui ne garantit en fait aucune amélioration du maillage territorial mais se contente

d'en donner l'illusion.

DOUANES :

Dans l'actualité de la Douane, le transfert de nos missions fiscales vers la DGFIP, annoncé en fin d'été, prend corps selon un calendrier pluriannuel inexorable. A la clé, ce sont plusieurs centaines d'emplois qui seraient encore amenés à disparaître. **Les organisations syndicales de la Douane ont contacté les inter-professions concernées ainsi que des députés et sénateurs qui vont tenter de déposer des amendements en vue de l'abandon du projet, au moins pour les parties assiette et contrôle.**



Par ailleurs, la Douane essuie les plâtres sur l'expérimentation des "lignes de gestion" ministérielles en matière de mobilité. Avec la bénédiction de Bercy, la Douane avance à marches forcées pour réformer de fond en comble son système de mutation à partir de 2020, là où les autres directions bénéficient de sursis jusqu'à 2021, 2022 ou plus ! C'est un sujet sensible qui angoisse de très nombreux douaniers, le futur système faisant la part belle aux postes à profil, à l'arbitraire et au bon plaisir des recruteurs locaux.

INSEE



L'harmonisation des Règlements Intérieurs (RI) se poursuit au pas de charge puisqu'ils doivent être finalisés en région au 1^{er} janvier 2020, le dernier GT sur le guide des autorisations d'absences étant prévu le 17 décembre.

Les débats agités en Comité Techniques de Réseau ont généré de maigres avancées en termes de nouveaux cycles de travail sur 5 jours (36h avec 3 demi journées de récupérations, et 38,5h avec 4 demi journées de récupérations) alors que nous demandions (CFTC CFDT & CGC) un cycle de 36h sur 4 j. En

revanche les autorisations d'absences pratiquées dans les établissements sont supprimées (½ j fête des mères, 1 journée pour le don de plaquettes, déménagement pour convenance personnelle, décès de grands-parents et autres membres de la famille).

Ainsi face à ces avancées insuffisantes et insatisfaisantes nous nous sommes abstenus de voter la circulaire nationale sur les temps de travail qui sera le document pivot des RI. Dans les régions nous avons conditionné le vote du Règlement intérieur local à une communication préalable du Directeur régional auprès des agents, pour les informer de l'ensemble des "spécificités locales " qu'ils perdront suite à cette harmonisation.

DGCCRF

« Toujours proposer, savoir s'opposer » : telle est la devise de la CFTC ! A la CCREF, notre syndicat a été force de propositions pendant de très nombreuses années. Lassé du dédain de l'administration, des ministres, ... envers les agents, le public, notre syndicat assume clairement son opposition. Nous ne nous satisfaisons plus d'un dialogue social quasi-inexistant ! A l'heure où de grandes interrogations existent sur le devenir de notre administration, notre directrice générale veut nous faire croire qu'elle ne dispose d'aucun élément sur le rapport « sécurité sanitaire de l'alimentaire ». Nos remontées indiquent le contraire. Bruno Le Maire, quant à lui, ne trouve pas le temps de recevoir les fédérations finances ! S'il est encore nécessaire de le rappeler, pour la CFTC : « avant tout, défendons l'humain ». Nous sommes non catégoriels et encore moins adeptes de bas calculs ! Notre organisation est clairement engagée dans l'action intersyndicale ; tant pour notre administration que pour nos retraites. Nous soutenons toutes les actions menées par les collègues ! Nous userons donc de tous les moyens ! Qu'on se le dise !



CENTRALE :

Nomination d'une nouvelle Secrétaire générale aux MEF :



La nouvelle Secrétaire générale aura en charge la transformation interne du secrétariat général et sa réorganisation.

La démarche du Secrétariat général est claire : repenser ses modes de fonctionnement internes et externes :

- Revue des missions, métiers et des principaux processus internes
- Suppression des bureaux, renforcement des mutualisations entre le SG et les directions
- Réduction du nombre de sous-directions
- Réorganisation des services RH et de l'informatique de proximité ...

La CFTC Centrale espère que la nouvelle Secrétaire générale aura à cœur d'entretenir un dialogue social ouvert et constructif.